

Zeitschrift: Tec21
Herausgeber: Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein
Band: 132 (2006)
Heft: Dossier (5/06): SIA-Architekturpreis 2005/06

Artikel: Vincent Roesti et Stéphane Schers, EPFL: opération de régénération tissulaire dans la ville de Genève
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-107904>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

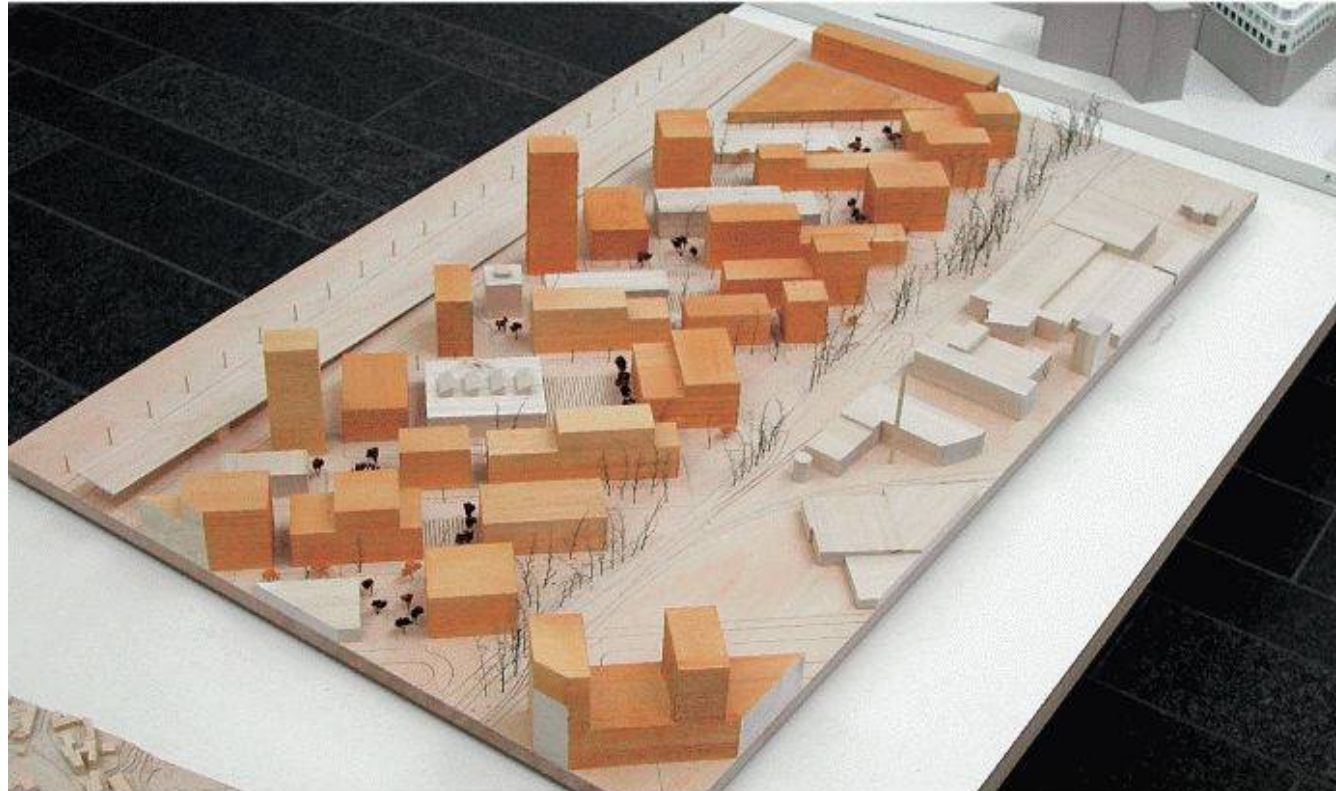
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



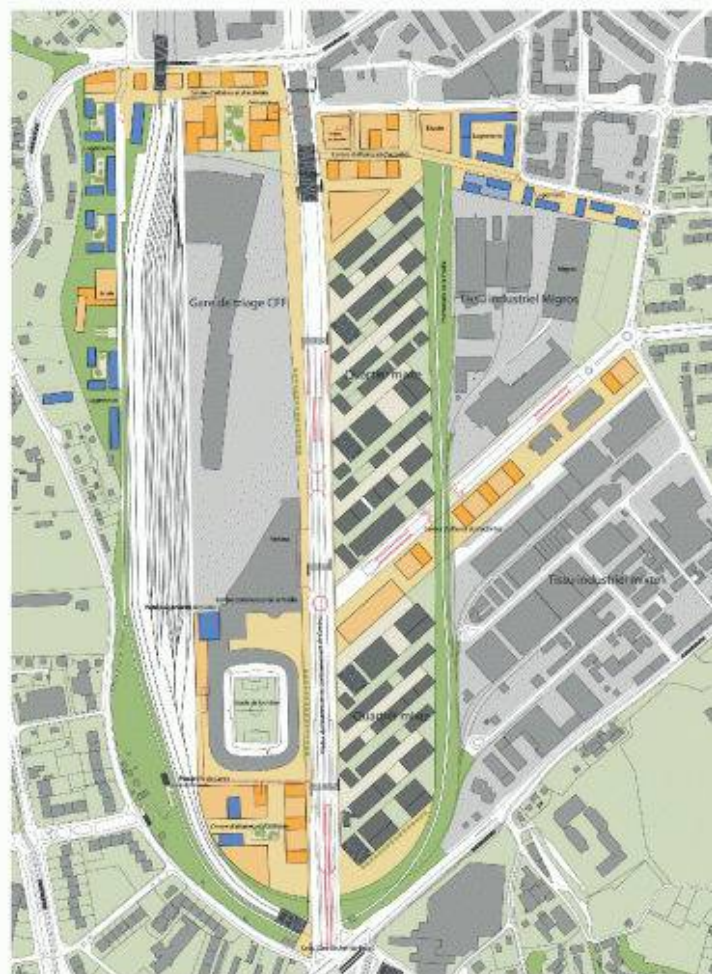
Situation urbaine

Vincent Roesti et Stéphane Schers, EPFL: Opération de régénération tissulaire dans la ville de Genève

Vincent Roesti et Stéphane Schers ont été accompagnés par les professeurs Bruno Marchand et Inès Lamunière ainsi que Philippe Béboux et Pierre Feddersen pour leur travail de master.

Le projet avait pour but de trouver une alternative durable à la crise du logement et aux difficultés du transport individuel dans le canton de Genève. Se basant sur une actualité croissante de l'avenir de la zone industrielle de la Praille (ZIPA), une stratégie politique vise à relever les potentiels du quartier, son rôle dans l'aménagement territorial et à formuler une nouvelle identité pour la zone. La démarche consiste premièrement à relever les spécificités contextuelles afin de déterminer la stratégie de régénération du site industriel en tissu urbain. Le projet s'apparente plus à une réflexion sur un processus projectuel établi dans la durée qu'à une proposition finie. Il énonce un certain nombre de règles de développement ou transformation du quartier tout en mettant en valeur les traces du tissu industriel, avant de démontrer par l'exemple un résultat possible. Le choix d'un thème d'actualité, traité avec une grande attention à toutes les différentes échelles, démontre que l'architecte a un rôle à jouer, très ambitieux au niveau urbanistique et relativement modeste au niveau architectural ; dans ce projet, c'est clairement la ville qui prime.

Le résultat urbanistique est convaincant au niveau de l'implantation et des volumétries, et suscite un débat de fond sur le rôle de l'urbaniste. Définit-il lui-même les volumétries et/ou les contenus, ou édicte-t-il seulement des règles qui vont garantir un développement harmonieux, qu'il ne projettera cependant pas lui-même et donc ne pourra contrôler? Et surtout: quelles seront ces règles?



Plan de la situation